

Résumé de la semaine

Une météo toujours exigeante pour les cultures et le milieu. La situation hydrologique s'améliore sans conséquences sur les arrêtés pour le moment. **L'arrêté n° 2022- 06 paru le 3/06 dans le Maine et Loire** est en vigueur au moment de la rédaction du bulletin :

Eaux Superficielles et Eaux souterraines:

- **Mesure de VIGILANCE sur la zone d'alerte Loir-Sarthe Aval, interdiction d'irrigation de 10h à 20 h** sauf cultures sensibles et techniques économes

Un nouvel arrêté est attendu pour le département de la Sarthe :

Eaux Superficielles :

- **Mesure d'ALERTE sur la zone d'alerte Affluents Sarthe Médiane** (Orne Champenoise, Rhonne, Roule crotte, Vezanne, Fessard). **Réduction volumétrique, pensez à vos relevés de compteurs**
- **Mesure de VIGILANCE sur la zone d'alerte Gée.**

Irrigation : Stand-by sur la majorité des parcelles grâce aux pluies des 5 derniers jours.

A noter dans les agendas (précision en fin de bulletin):

- Réunion d'informations pour les irrigants ayant besoin de régulariser leur prélèvement vis-à-vis de la DDT ou l'Agence de l'eau : 16 juin 14h30.






Météo

Météo des jours précédents

Période 01/06 au 7/06	Pluies mm	ETP mm	Sommes températures base 6°C
Loué	39.3	28.7	83
Avoise	2.1	28.7	78
Meslay du Maine	12.6	27.5	81
Montreuil sur Loir	4.7	28.3	88

Le temps s'est réchauffé et humidifié. La semaine a été marquée par le retour de pluies à caractère orageux. Les cumuls ont été fortement hétérogènes. La demande climatique était en moyenne de 4 mm/j.

Prévisions météo à 5 jours

	Jeudi 9/06	Vendredi 10/06	Samedi 11/06	Dimanche 12/06	Lundi 13/06
Temps					
T° min /max (°C)	12/21	14/24	13/27	13/26	12/25
Pluie (mm)	0.2	0	0	0	1.2
ETP (mm)	4.4	4.4	5.1	5	5
Vent	5 - 25	10 - 25	10 - 20	15 - 35	10 - 30

Sources : MétéoCiel : Sablé sur Sarthe / Weather measure : Avoise, Montreuil sur Loir, Loué

Les températures vont de nouveau grimper. Le temps sera très ensoleillé. La demande climatique va augmenter pendant la semaine pour atteindre les 5 mm par jour.

Le territoire



Situation des ressources en eau

Evolution des débits des cours d'eau sur la semaine passée :

Sarthe, et affluents rattachés (49 et 72)	Affluents Sarthe médiane (Orne Champenoise, Rhonne, Roule Crotte, Vezanne, Fessard) (72)	Gée (72)	Deux Fonds, Voutonne (72)	Vègre (72)	Vaige, Taude, Erve (53 et 72)
En baisse, au-dessus du seuil de vigilance	En baisse, en dessous du seuil d'alerte	En baisse, en dessous du seuil de vigilance	Stable, au-dessus du seuil de vigilance	Stable, au-dessus du seuil de vigilance	En baisse, au-dessus du seuil de vigilance

Niveau piézométrique au 5 juin pour la référence Sarthe Aval (49) n° 04242X0053 F – Cénomaniens/sables: 32. 58 m NGF, niveau stable, **sous le seuil de vigilance** (référence estivale).

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

La situation hydrologique est stable. En conséquence :

- l'arrêté 2022-06 est paru le 3 juin pour le **Maine-et-Loire**, il maintient les restrictions suivantes :

↪ Eaux Souterraines et Eaux superficielles :

- o **Mesure de VIGILANCE sur la zone d'alerte Loir-Sarthe-Aval**, mesure d'auto limitation des prélèvements.

- Pour le département de la **Sarthe**, un nouvel arrêté est attendu, il devrait alléger les mesures de gestion :

↪ Eaux superficielles :

Mesure d'ALERTE sur la zone d'alerte Affluents Sarthe Médiane (Orne Champenoise, Rhonne, Roule Crotte, Vezeanne, Fessard), diminution de 40% sur le volume hebdomadaire autorisé, -20% si maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage. **Penser à faire votre relevé de compteur via le site Irrig'eau.**

- o **Mesure VIGILANCE sur la zone d'alerte de la GEE**, mesure d'auto limitation des prélèvements.

- Pas d'arrêté pour le département de la **Mayenne**.

Rappel des restrictions durant la période d'étiage :

	Seuil de vigilance	Seuil d'alerte	Seuil d'alerte renforcée	Crise
Mayenne	AUTO LIMITATION	Interdiction d'irrigation de 10 h à 20h et du dimanche 20 h au lundi 10h sauf arrosage raisonné Interdiction remplissage des plans d'eau	Interdiction des prélèvements sauf arrosage raisonné : interdiction d'irrigation de 10 h à 20h et du dimanche 20 h au lundi 10h Interdiction remplissage des plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation
Maine et Loire		Interdiction d'irrigation de 10 h à 20h sauf cultures sensibles et techniques économes en eau Interdiction remplissage des plans d'eau à usage d'irrigation de 10h à 20h	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes en eau Interdiction remplissage des plans d'eau	
Sarthe		Limitation des prélèvements à 60 % du VHA pour prairies et grandes cultures Limitation des prélèvements à 80 % du VHA pour cultures sous contrats, arboriculture et maraîchage Auto limitation pour plantes sous serres des cultures irriguées par goutte à goutte ou par micro-aspersion	Limitation des prélèvements à 40 % du VHA pour prairies et grandes cultures Limitation des prélèvements à 60 % du VHA pour cultures sous contrats, arboriculture et maraîchage Auto limitation pour plantes sous serres des cultures irriguées par goutte à goutte ou par micro-aspersion.	

Arrosage raisonné : arrosage des plantes sous serres, en containers, des cultures irriguées au goutte à goutte ou par micro aspersion, des jeunes plants et bassinages des semis.

Cultures sensibles = arrosage des plantes sous serres, en containers, rosiers, tabac, bassinage des semis et arrosage des jeunes plants

Techniques économes = irrigation au goutte-à-goutte et micro-aspersion

Non concernés = réserves collinaires déconnectées

Etat des cultures et des sols : pommiers à cidre

Stade de la culture : les fruits sont en phase de grossissement selon les variétés, les fruits vont de 15 mm (variété Bedan) à plus de 30 mm (variété Judeline). Les besoins en eau à ces stades correspondent à environ 80 % de l'ETP.

Etat de la réserve hydrique : avec le temps plus perturbé de la semaine les pommiers ont consommé en moyenne 2 mm/j. En l'absence de pluies significatives, la réserve en eau du sol est autour de 50 % de la réserve maximale.

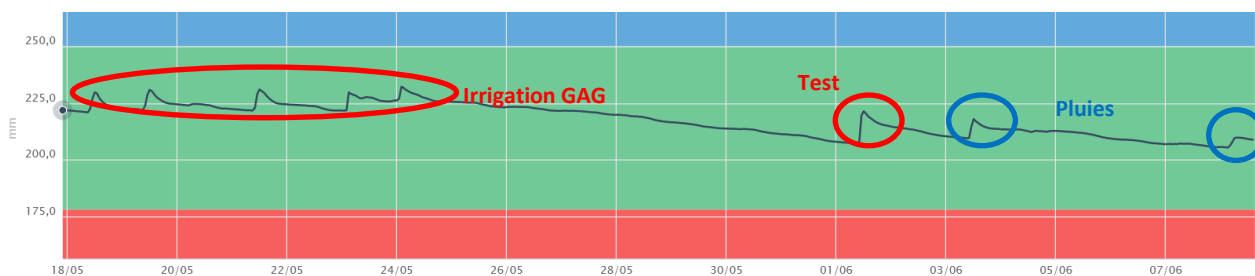
Exemple d'une sonde – unité de la Gée:

Caractéristiques de la parcelle irriguée

Type de sol : limono sableux
RFU (mm) sur 60 cm : 70

Culture : pommes à jus

Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm depuis le 18 mai



Cette parcelle a peu bénéficié des pluies de la semaine. Depuis une semaine, tous les horizons sont sollicités par les racines. Dans ce cas, le bas de la RFU sera atteint d'ici 7 à 8 jours d'après les prévisions météorologiques.

Stratégie et conseil d'irrigation :

Pour la semaine à venir, il faut s'attendre à une consommation d'environ 4 mm/j. En fonction des pluies observées depuis 5 jours, la reprise de l'irrigation est à prévoir :

- 💧 **Pour la majorité des parcelles, reprise de l'irrigation en goutte à goutte milieu de semaine prochaine** si les prévisions météorologiques se confirment.
- 💧 **Si le cumul des pluies depuis le 20 mai est inférieur à 25 mm**, reprise de l'irrigation à prévoir d'ici la fin de la semaine.

Etat des cultures et des sols : pommiers à couteau

Stade de la culture : les fruits sont eux aussi en phase de grossissement. Les besoins en eau à ces stades correspondent à environ 80 % de l'ETP.

Etat de la réserve hydrique : les vergers ont consommé 15 à 20 mm sur les 7 derniers jours, l'état hydrique des sols est fonction des pluies des 5 derniers jours.

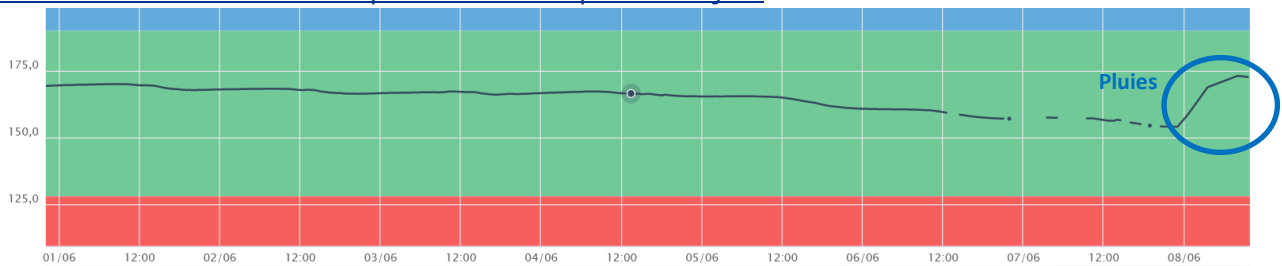
Exemple d'une sonde – unité de la Gée:

[Caractéristiques de la parcelle irriguée](#)

Type de sol : limono sableux RFU (mm) sur 60 cm : 70

Culture : pommes – précoce

Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm depuis le 1^e juin



Cette parcelle a bénéficié de pluies significatives cette nuit qui ont bien rechargé les 30 premiers centimètres. Dans ce cas, le bas de la RFU sera atteint d'ici une dizaine de jours d'après les prévisions météorologiques.

Stratégie et conseil d'irrigation :

Pour la semaine à venir, il faut s'attendre à une consommation d'environ 4 mm/j. En fonction des pluies observées depuis 5 jours, la reprise de l'irrigation est à prévoir :

- 🔹 **Pour la majorité des parcelles, reprise de l'irrigation en goutte à goutte milieu de semaine prochaine** si les prévisions météorologiques se confirment.
- 🔹 **Si le cumul des pluies depuis le 20 mai est inférieur à 25 mm**, reprise de l'irrigation à prévoir d'ici la fin de la semaine.

Etat des cultures et des sols : Maïs grain et ensilage

Stade de la culture : le stade du maïs est fortement dépendant de la période de semis. Avec les températures de la semaine dernière, les maïs ont développé 1 à 2 feuilles. Ils sont en moyenne entre 7 et 12 feuilles pour les parcelles suivies. La sensibilité au stress hydrique débute à partir de 10 - 12 feuilles. Les besoins actuels sont compris entre 60 et 80 % de la demande climatique.

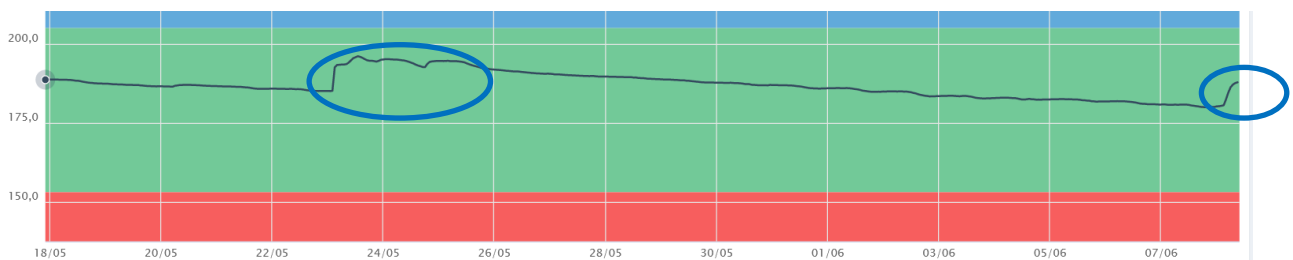
Etat de la réserve hydrique (parcelles suivies en sondes RFU¹ = 50 à 65 mm): Les pluies hétérogènes depuis la fin de semaine dernière ont permis de réhumecter les horizons de surface à minima. Les consommations journalières ont également fortement baissé ces derniers jours avec un temps plus couvert. Les réserves hydriques sont entre 65 % et 85 % de leur RFU max.

Exemple d'une sonde – unité des Deux Fonds:

Caractéristiques de la parcelle irriguée

Type de sol : sablo limoneux RFU (mm) sur 60 cm : 52	Culture : MG demi précoce semé le 21/04
---	---

Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm depuis le 18 mai

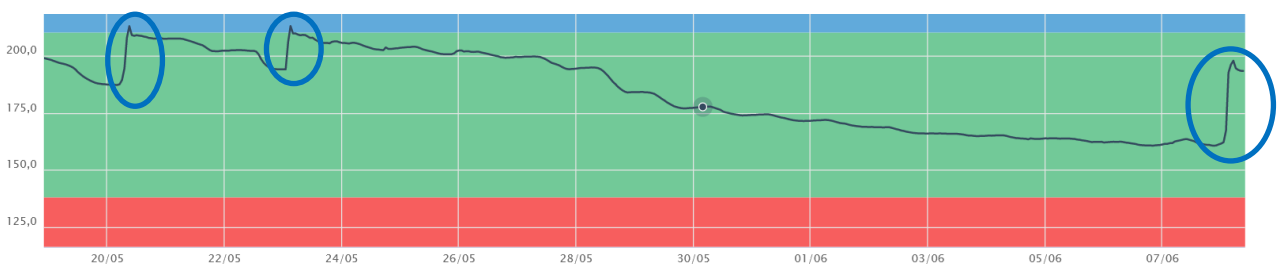


Exemple d'une sonde – unité de l'Erve (53):

Caractéristiques de la parcelle irriguée

Type de sol : argilo limoneux RFU (mm) sur 60 cm : 60	Culture : MG semé le 25/04
--	----------------------------

Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm depuis le 18 mai



Depuis le 18 mai, les parcelles ont profité de pluies plus ou moins abondantes qui ont permis de maintenir la parcelle dans la zone de confort hydrique. Pour ces deux cas les maïs sont enracinés jusqu'à 30 cm.

Stratégie d'irrigation et conseil d'irrigation :

Le démarrage de l'irrigation n'est pas à l'ordre du jour pour cette semaine grâce aux pluies de ces 5 derniers jours (notamment ce matin).

¹ **Réserve facilement utilisable (RFU)** : correspond à la fraction supérieure de la réserve utile pour laquelle la plante n'est pas amenée à réguler son évapotranspiration (absence de stress hydrique).

Etat des cultures et des sols : Maïs semence

Stade de la culture : Les premiers semis ont atteint le stade 10-12 feuilles. Pour les parcelles les plus tardives, les géniteurs levés.

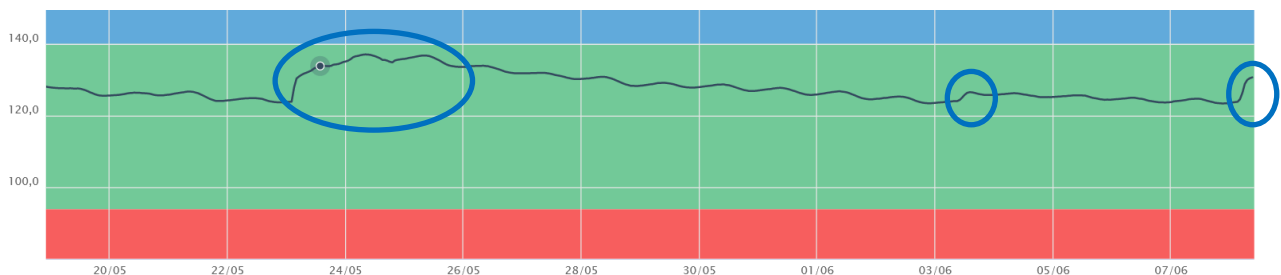
Etat de la réserve hydrique (parcelles suivies en sondes RFU² = 45 à 55 mm): Les pluies hétérogènes depuis la fin de semaine dernière ont permis de réhumecter les horizons de surface à minima et probablement d'assurer la levée des derniers géniteurs. Les consommations journalières ont également fortement baissé ces derniers jours avec un temps plus couvert. Les réserves hydriques suivies sont en moyenne de 80 % de la RFU max.

Exemple d'une sonde – unité Sarthe – T1:

[Caractéristiques de la parcelle irriguée](#)

Type de sol : sablo limoneux RFU (mm) sur 50 cm : 45	Culture : Maïs semence – semé le 5/05
--	---------------------------------------

Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm depuis le 18 mai



Depuis le 18 mai, la parcelle a elle aussi profité de pluies ce qui a permis de la maintenir dans la zone de confort hydrique. Pour cette parcelle, on observe des consommations sur les 50 premiers centimètres (rang femelle).

Stratégie d'irrigation et conseil d'irrigation :

Sur le territoire, des pluies ont été observées depuis le 20 mai, elles ont permis de bien réhumecter les sols :

- 💧 **Pour la majorité des parcelles, les prochaines irrigations seront à prévoir d'ici 8-10 jours** si les prévisions météorologiques se confirment.
- 💧 **Si le cumul des pluies depuis le 20 mai est inférieur à 25 mm**, un tour d'eau peut être déclenché cette fin de semaine pour les parcelles hétérogènes, ou ayant dépassé le stade 10 feuilles ou les semis les plus tardifs (pour assurer une levée homogène).

En phase de montaison, bien géré l'état hydrique des sols permet de s'assurer d'une croissance équilibrée entre les parents. Pour le maïs semence, il est important de rester dans la zone de confort hydrique.

² **Réserve facilement utilisable (RFU)** : correspond à la fraction supérieure de la réserve utile pour laquelle la plante n'est pas amenée à réguler son évapotranspiration (absence de stress hydrique).

IMPORTANT : A NOTER DANS VOS AGENDAS

Réunion d'informations relative à la régularisation de tous les points de prélèvement à usage d'irrigation.

↪ **Concernés : toutes personnes dont un point de prélèvement d'irrigation sur le territoire Sarthe Aval n'est pas connu de la DDT et/ou de l'Agence de l'eau**

↪ **RDV :**

- **16/06/2022 à 14h30 à ROEZE SUR SARTHE : SALLE EST - SALLE POLYVALENTE, LIEU DIT LA TOUCHE**

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers

14 avenue Jean Joxé CS 80646
49006 ANGERS
Tél. 02 41.96.75.00

Rédaction : M. Moineau, L. Talbi

Comité de relecture : M. Moineau,
L. Temen

Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'inf'Eau chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>